P E N C R A N *infos* NOVEMBRE 2012 N° 109

Rédaction & Édition
Mairie de Pencran
Mail :
mairie.pencran@wanadoo.fr

Couleurs d'automne à Pencran

Vie municipale ou urbanisme, enfance et jeunesse, retrouvez toutes les informations utiles sur notre site internet ***www.pencran.fr***

PRESENCE DU MAIRE EN MAIRIE

Jean CRENN reçoit sur RDV :
Du lundi au vendredi : de 9h à 12h

Les adjoints reçoivent sur RDV :
Lucien VIGOUROUX : Voirie, Eau & Assainissement.
Chantal PICHON : Enfance & Jeunesse.
Roseline EMILY : CCAS, Information & Relation avec les associations.
Jean Claude LARVOR : Bâtiments.
Jeannine MARTIN : Urbanisme & Environnement.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Du lundi au jeudi :
8h30 – 12h et 13h30 – 17h30
Le vendredi :
8h30 – 12h et 13h30 – 16h30
Le samedi : 9h – 12h

NUMÉROS UTILES

Mairie : 02 98 85 04 42
Jardin d'Enfants : 02 29 05 73 63
Centre de loisirs et garderie : 09 60 54 23 03

Recensement des jeunes

Les jeunes nés en **novembre 1996** doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et dans les 3 mois.
Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Dates à retenir :

11/11 : USP - Kig ha Farz, à partir de 12h à la salle polyvalente
11/11 : Municipalité - commémoration de l'armistice à 17h au cimetière
16/11 : MPT - réunion d'information sur les réseaux sociaux, salle polyvalente, à 20h
24/11 : FNACA - Assemblée générale et repas

LA MAIRIE COMMUNIQUE

ETAT CIVIL

Naissances : Lucas JARRIER, Botcaërel, né le 25 septembre
Maxime LE GALL, Place du bourg, né le 5 octobre

URBANISME

Permis de construire accordés :
LE FUR Céline (EARL Ecurie la Chesneraie), Coat Gueguen, création d'une écurie d'entraînement et d'une carrière
SARL du Coadic, 1, 3 et 5 rue de Brocéliande, construction de 3 pavillons
M. MILIN et Mme LE MENS, 1 rue de la Licorne, maison individuelle
M. MINGANT et Mme REBOUL, 22 rue Per Jakes Hélias, maison individuelle
Permis de construire modificatifs accordés :
CCPLD, « site Rolland », modification des façades et pose de panneaux photovoltaïques
M. LE GALL et Mme FEDJAKH, 6 rue des Korrigans, prolongement débords de toiture
Non-oppositions à des déclarations préalables de travaux :
CCPLD, Keranjaffres, aménagement d'une aire de déchets verts
LE GUEN Pierre, 13 Keranna, remplacement de la toiture
LE ROUX Jean, 5 Keranna, ravalement de l'habitation
PENNEC André, 7 route de Kerloïs, édification d'un muret et création d'une ouverture

Questionnaire sur l'aménagement du bourg

Photo aérienne du bourg en 2007

Une étude a été lancée sur le projet d'aménagement du centre bourg qui doit être redessiné. Une réflexion approfondie est menée afin d'en faire le cœur de vie souhaité par ses habitants. Dans le cadre du réaménagement du site Rolland, Pencran devra conjuguer habitat et artisanat.

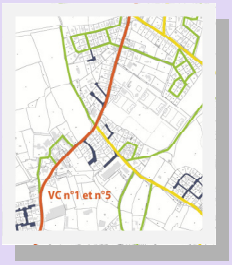

Par le questionnaire que vous trouverez ci-joint, vous avez les moyens de faire connaître vos besoins et attentes.

Vous pouvez le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie ou nous le transmettre par mail (mairie.pencran@wanadoo.fr) **avant le 17 novembre prochain.**
La Municipalité vous remercie d'avance de votre participation !

Collecte des ordures ménagères

La nouvelle organisation de la collecte démarrera pour la commune de Pencran le **vendredi 23 novembre** par la **collecte des recyclables (bac jaune).** La semaine suivante, les équipes de collecte passeront pour ramasser vos ordures ménagères (bac vert). A partir de cette date, le jour de ramassage sera le vendredi à partir de 11h30.
Pour cette date, les personnes non équipées de bacs conformes pour les ordures ménagères et pour les recyclables devront en acquérir au service environnement de la Communauté de Communes, zone de Saint-Ernel à Landerneau. Les horaires d'ouverture sont de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi. Pour toute information, vous pouvez contacter le service environnement :
Tél. : 02 98 21 34 49 ou mail : environnement.cc@pays-landerneau.fr

Les articles sont à déposer en mairie ou par courriel (mairie.pencran@wanadoo.fr) pour le lundi 19 novembre 2012

CONSEIL MUNICIPAL

Extrait du compte-rendu de la séance du 25 octobre 2012

Absents : R. EMILY (excusée, a donné procuration à J. CRENN), S. HERVOIR (excusé, a donné procuration à J-P. LE BOURDON).
Secrétaire de séance : A. JAFFRES.

Exonération de la taxe d'aménagement sur les logements sociaux

Monsieur le Maire propose au Conseil d'exonérer totalement les logements sociaux de taxe d'aménagement. Cette exonération permettra d'encourager la construction de logements sociaux sur la commune. Il s'agit des logements aidés par l'Etat dont le financement ne relève pas des PLAI (prêts locatifs aidés d'intégration qui sont exonérés de plein droit) ou du PTZ+ (prêt à taux zéro). POUR : 15.

Arrivée de J. GUEVEL à 18h10.

Modification du temps de travail d'un agent

Le poste de cuisinier a évolué ces derniers mois en raison de la fréquentation plus importante des scolaires et de l'augmentation de la capacité d'accueil de l'ALSH. Le temps de travail hebdomadaire de l'agent nécessite désormais un ajustement. Le Conseil décide d'augmenter le temps de travail de ce poste et de le passer de 98 à 100 % à compter du 01/01/2013, de modifier le tableau des effectifs en conséquence et d'inscrire au budget les crédits correspondants. POUR : 16.

Modalités de mise en œuvre de la protection sociale complémentaire des agents

Le Maire propose de modifier la protection sociale complémentaire des agents de la collectivité pour le risque prévoyance. Un nouveau contrat a été renégocié par le Centre de Gestion 29 pour une meilleure protection des agents à un prix moindre. Le Conseil décide de fixer son niveau de participation à 100% de la cotisation. POUR : 16.

Arrivée de E. PETTON à 18h20.

Budget Commune : décision modificative

Des recettes supplémentaires pour un montant de 23 000 € sont à répartir afin de couvrir notamment les frais d'alimentation, de personnel non titulaire et les subventions qui ont augmenté par rapport aux prévisions du budget primitif. POUR : 17.

Budget Assainissement : décision modificative

Les frais d'étude concernant l'extension du réseau d'eaux usées sur Kerhamon sont supérieurs à la prévision du budget primitif 2012. De même, les travaux d'extension du réseau d'eaux usées sur Keroullé ainsi que divers raccordements nécessitent des dépenses supérieures. Le Conseil décide de voter 15 717,60 € supplémentaires. POUR : 17.

Extension mairie : validation du programme et subventions

J-C. LARVOR indique qu'une extension de la mairie est nécessaire pour améliorer le confort d'accueil des usagers, l'efficacité au travail et la confidentialité de celui-ci. Le programme prévoit un coût de l'opération de 241 000 €, suivant l'esquisse retenue. Après débat contradictoire sur l'opportunité de création d'un bureau polyvalent, le Conseil décide à l'unanimité de prévoir au budget les crédits correspondants, d'autoriser le Maire à solliciter toutes les subventions se rapportant à cette opération et à lancer toutes les consultations nécessaires au bon déroulement de cette opération. POUR : 17.

G. SENE quitte temporairement la séance le temps de la délibération suivante.

Achat de terrain à Kéroullé

Un réseau France Telecom ayant été réalisé sur un terrain privé à Kéroullé, un échange de terrains entre la commune et M. et Mme SENE, propriétaires, est rendu nécessaire pour régulariser la situation. Le Conseil valide cette opération sur la base de 17,50 €/m², prix conseillé par les Domaines, et appliqué aux cessions de terrains sur le secteur. POUR : 16.

G. SENE reprend sa place.

Régularisation de voirie à Lesmoualc'h Bian

J. MARTIN informe le Conseil qu'une régularisation de voirie est nécessaire à Lesmoualch Bian. La voirie communale passe en effet sur des parcelles privées, propriétés de M. TROADEC Olivier et de Mme TROADEC Marie-Claire. Le Conseil autorise le Maire à acquérir à titre gracieux les parcelles concernées, et de payer 50 % des frais de géomètre liés à ces cessions. POUR : 17.

Passerelle : convention avec la Maison Pour Tous de Landerneau

C. PICHON explique que les enfants de 9-11 ans inscrits à l'ALSH de Pencran sont amenés à fréquenter l'activité « Passerelle » proposée par la Maison Pour Tous de Landerneau. Afin de définir les modalités financières entre la Commune et la MPT, le Conseil autorise le Maire à signer la dite convention. POUR : 17.

Prévention des risques professionnels

Jean-Claude LARVOR rappelle que la prévention des risques professionnels entre dans les obligations légales de la commune. A ce titre, un Fonds national de prévention a été créé pour soutenir les actions entreprises dans ce domaine, grâce notamment à la mise en place d'une démarche de prévention, subventionnée à 100 %. Le Conseil approuve la démarche de prévention. POUR : 17.

Il est rappelé que Cyril RIOU, agent communal, est l'assistant prévention de la collectivité.

Plan d'accessibilité voirie et espaces publics

La loi sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, a été promulguée le 11/02/2005. Des règles contraignantes et des délais relatifs à la programmation et à la réalisation d'une véritable accessibilité ont été fixés. La chaîne du déplacement accessible devient ainsi une réalité incontournable. A cette fin les communes doivent établir un plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics. Le plan de mise en accessibilité a pour objet de préciser les conditions et délais de réalisation des équipements et aménagements prévus. Il tient compte des dispositions du plan de déplacements urbains et du plan local de déplacements, s'ils existent.

Suite à une information lors du conseil municipal du 6/09/2011, la Commune de Pencran élabore un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics et en informe le public par affichage en mairie pendant un mois. Les associations représentatives de personnes handicapées ou à mobilité réduite ainsi que les associations représentatives des commerçants implantées sur le territoire communal sont, à leur demande, associées à son élaboration.

Le Conseil décide :

- d'élaborer le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics de la commune,
- d'engager une concertation avec l'autorité compétente pour l'organisation des transports scolaires, avec les associations représentatives des personnes handicapées ou à mobilité réduite qui en feront la demande, avec les associations représentatives des commerçants implantés sur le territoire communal qui en feront la demande, avec M. l'Architecte des Bâtiments de France.
- de porter cette délibération à la connaissance du public par affichage à l'entrée de la mairie pendant un mois.

Toute personne intéressée peut venir en mairie consulter le plan de mise en accessibilité voirie et espaces publics jusqu'au 30/11/2012.

CONSEIL MUNICIPAL (suite)

Redevance d'Occupation du Domaine Public par les ouvrages de distribution de gaz (RODP)

Le calcul de la RODP pour 2012 définit un montant de 458,98 €. Le Conseil décide de valider ce calcul et d'autoriser le Maire à émettre le titre de recettes correspondant. POUR : 17.

Renouvellement marché voirie en 2013

Lucien VIGOUROUX rappelle qu'un marché à bons de commande a été conclu avec la société EUROVIA pour les travaux de voirie communale pour l'année 2012, avec possible reconduction pour 2013, 2014 et 2015 pour un montant annuel compris entre 30 000 € et 120 000 € HT. Le Conseil décide de reconduire pour l'année 2013 ce marché avec la société EUROVIA et d'autoriser le Maire à signer cette reconduction. Pour : 17.

Etude d'aménagement de voirie sur Kermaria : appel d'offres

Lucien VIGOUROUX rappelle que suite aux travaux d'enfouissement des réseaux d'électricité, l'emplacement des candélabres n'a pas été défini. Il est important de réaliser une étude permettant d'affiner le positionnement des futurs candélabres. Le conseil autorise le Maire à lancer l'appel d'offres correspondant. POUR : 17.

Rapport de la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas

Le Conseil a pris connaissance du rapport annuel 2011 de la CCPLD et du SIVALOM.

Le compte-rendu complet est consultable en mairie et sur internet.

VIE MUNICIPALE / CCAS

Anniversaire de la doyenne

Louise CREAC'H, doyenne des Pencranais, vient de fêter son 96ème anniversaire le 5 octobre dernier entourée de sa famille, du Maire, Jean CRENN, et de Roseline EMILY, adjointe déléguée au CCAS.

Née en 1916 à Tréflez, elle résidait à Kernevez avant d'intégrer la résidence du Rozic à Dirinon en 2009.

Repas du CCAS

Comme tous les ans, le Maire a invité tous les Pencranais de 70 ans et plus, à un repas offert par le CCAS.

La réception, qui avait lieu à la salle polyvalente, a réuni 82 personnes, autour d'un repas préparé et servi par le Couleur Café.

Sur la photo de droite, M. René COZIAN (92 ans), Mmes Solange ROLLAND et Catherine BODIGER (89 ans), doyens de l'assemblée.

Rencontre entre élus et agents territoriaux

Jean CRENN a réuni tous les agents municipaux et les élus le vendredi 28 septembre pour une soirée conviviale.

41 personnes ont honoré l'invitation et se sont retrouvées pour un repas servi par Corinne et Denis dans leur restaurant Couleur Café.

Accueil de loisirs - programme des vacances de la Toussaint des 4-11 ans

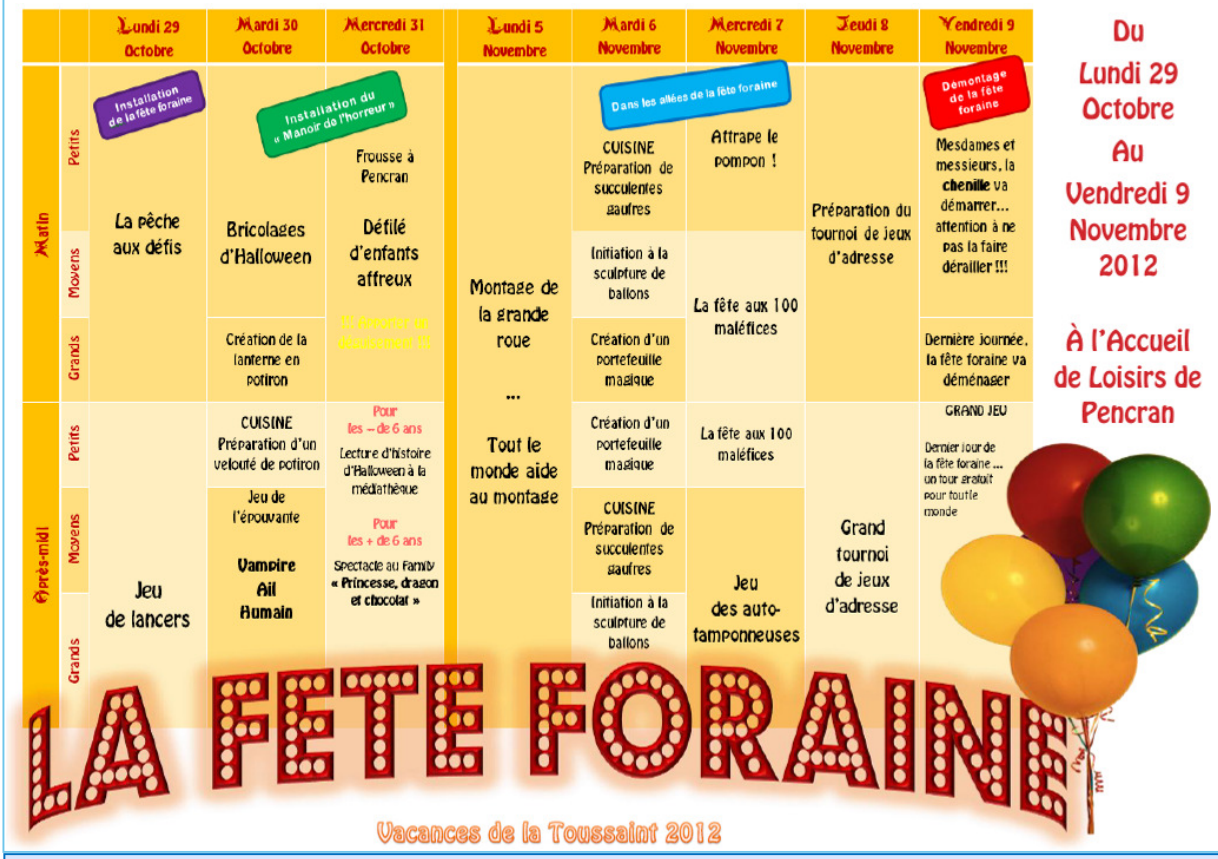

Du Lundi 29 Octobre Au Vendredi 9 Novembre 2012

À l'Accueil de Loisirs de Pencran

Il reste des places !

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, contactez l'Accueil de loisirs au 09 60 54 23 03 ou par mail : alsh.pencran@orange.fr

Réunion d'information à Pencran

"Réseaux sociaux : les utiliser, s'en protéger"

Le monde internet est présent et occupe une grande place dans notre vie. Les réseaux sociaux sont devenus un mode de communication (presque) incontournable quel que soit le public. L'étonnante facilité à s'y inscrire et à y passer du temps doit éveiller notre vigilance et la maîtrise de ces outils.

Animée par Stéphane Cardaire (Centre Régional Information Jeunesse) et Yves Costiou (Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé), cette intervention vous propose de faire connaissance avec les parties cachées des réseaux sociaux. Vous aurez des clefs de compréhension sur les usages et comportements avec internet, avoir un contrôle et garder le dialogue ouvert avec vos enfants.

Rendez-vous à la **salle polyvalente de Pencran, vendredi 16 novembre à 20h.** Entrée libre, parents et jeunes à partir de 13 ans.

VIE ASSOCIATIVE

Gym'Club

Chaque jeudi, de 9h30 à 10h30, le groupe de Christine Morineau alterne les exercices de renforcement musculaire, d'étirements, et les chorégraphies sur des musiques actuelles. Une façon bien agréable de maintenir son corps en forme tout en faisant travailler la coordination, l'équilibre et la mémoire ! Un moment de détente et de bonne humeur !

Il n'est pas trop tard pour venir nous rejoindre : il reste des places ainsi que dans les autres ateliers :

- step, le lundi de 19h à 20h,
- gym tonique, le mercredi de 19h à 20h et le samedi de 9h30 à 10h30.

N'hésitez pas à venir faire une séance d'essai ! Pour tout renseignement, contactez Sophie GELEOC (présidente) au 06 81 26 06 02.

PENCRAN USP

KIG HA FARZ

Dimanche 11/11/2012

A PARTIR DE 12H

SALLE POLYVALENTE DE PENCRAN

REPAS SUR PLACE

BOUILLON + KIG HA FARZ + DESSERT+CAFE:

11 € par personne

JAMBON FRITES+DESSERT:

5 € par personne

A EMPORTER

KIG HA FARZ: 8 € par personne

RESERVATIONS:
Jean-Claude au 06 38 69 04 29
ou Stéphane au 06 13 12 58 56
ou mail stephane.loriant@emily.fr

PENCRAN USP

VIE ASSOCIATIVE

PLANNING DES FESTIVITES 2012/2013

ORGANISATEUR	DATE	GENRE
USP	11/11/2012	Kig Ha Farz
MUNICIPALITE	11/11/2012	Commémoration armistice
FNACA	24/11/2012	Assemblée générale + repas
APE - ECOLE	14/12/2012	Marché de Noël
APAC / AUTO-CROSS	15/12/2012	Repas des bénévoles
BADMINTON/ TENNIS TABLE	18/12/2012	Tournoi jeunes / badminton+ goûter
MUNICIPALITE	04/01/2013	Vœux du Maire
USP	05/01/2013	Goûter des jeunes
BADMINTON/ TENNIS TABLE	12/01/2013	Galette des Rois
SENTIERS DE	12/01/2012	Assemblée générale
CLUB DES AINES	19/01/2013	Assemblée générale
APE - ECOLE	03/02/2013	Foire à la puériculture
APAC / AUTO-CROSS	23/02/2013	Soirée disco
USP	1er et 2/03/13	Ramassage ferraille
COMITE DES FETES	16/03/2013	St Patrick - repas animé
BADMINTON/ TENNIS TABLE	24/03/2013	Vide grenier
COMITE DES FETES	24/03/2013	Rando V.T.T.
APE - ECOLE	13/04/2013	Repas
CLUB DES AINES	25/04/2013	Inter-clubs
CHASSE	28/04/2013	Repas des propriétaires
USP	09/05/2013	U7 - U8 - U9 Tournoi
SENTIERS DE PENCRAN	20/05/2013	Randonnée
USP	25/05/2013	Trifoot
USP	31/05/2013	Assemblée générale
APE - ECOLE	02/06/2013	Kermesse
BADMINTON/ TENNIS TABLE	15/06/2013	Assemblée générale + repas
GYM'CLUB	20/06/2013	Assemblée générale
COMITE DES FETES	22/06/2013	Feu de la St Jean
PETITES CANAILLES	25/06/2013	Spectacle
CHASSE	01/09/2013	Assemblée générale
MUNICIPALITE	07/09/2013	Forum associations
APE - ECOLE	13/09/2013	Assemblée générale
MUNICIPALITE	12/10/2013	CCAS - repas Aînés
FNACA	20/10/2013	Thé dansant
CLUB DES AINES	29/10/2013	inter-clubs

APE

La **collecte des journaux** continue ! Ils sont à déposer aux points de collecte habituels (hall de la mairie, sous la verrière des maternelles ou dans le hall de l'arc en ciel).
Très souvent, nous retrouvons des magazines, revues ou publicités parmi les journaux, merci de ne pas les déposer, nous gagnerons un temps précieux ! Pour information, une benne de journaux permet de financer les fruits du goûter des enfants de l'école pour environ 15 jours. D'où l'importance de cette collecte !

Actuellement, un **calendrier** fait par les enfants est en cours de création. Il sera en vente au **Marché artisanal de Noël** qui aura lieu à la salle polyvalente de Pencran le **vendredi 14 décembre** de 16h30 à 20h30. Il est ouvert à tous et l'entrée est gratuite. Venez nombreux !

Nous vous rappelons que les menus de la cantine sont consultables chaque semaine sur les sites www.ape-pencran.fr et www.pencran.fr

Le Relais Parents Assistants Maternels (RPAM)

Un Relais pour qui, pourquoi ?

Pour qui ? Pour les (futurs) parents, (futurs) professionnels de l'accueil individuel (Assistants Maternels et Garde à domicile)…

Pourquoi ?

- Connaître les possibilités d'accueil du jeune enfant sur sa commune et aux alentours,
- Bénéficier d'un accompagnement dans ses démarches (recherche, embauche…),
- Obtenir des informations diverses (statuts, prestations, déclarations, listes d'Assistants Maternels…),
- Participer à des sorties et des animations en direction des professionnels de l'accueil individuel et des enfants,
- Assister à des conférences pour les (futurs) parents et les professionnels de la petite enfance.

Caroline Tanguy, animatrice du RPAM, reprend ses fonctions le 12 novembre 2012. Vous pouvez la joindre au 02 98 43 63 97 ou par mail : rpam.interco@donbosco.asso.fr
Les rendez-vous sont toujours possibles sur votre commune.
Le RPAM est implanté à la Maison de l'Enfance Ty-Labousig, Place de la Mairie 29800 Plouédern.

Les permanences ont lieu :

- Le lundi après-midi et vendredi matin à Plouédern,
- **Le mardi matin à Pencran (arc en ciel)** ou à La Martyre (maison des enfants),
- Le jeudi matin à Saint Divy (Maison des Bruyères) ou Saint Thonan (ALSH).

En dehors de ces créneaux de permanence, laissez un message et vos coordonnées, l'animatrice vous recontactera.

Pour le mois de novembre, les permanences à Pencran auront lieu les mardis 13 et 27 novembre de 9h à 12h à l'arc en ciel.

Club des Aînés

Le 13 septembre, le Club participait à l'inter-clubs organisé par Plouédern. Quatre équipes concouraient à la pétanque et c'est l'équipe Corre-Emily qui fut la gagnante. Deux équipes étaient présentes aux dominos.
Le 27 septembre, c'est à la Forest-Landerneau que les équipes pencranaises ont participé à un inter-clubs. Deux équipes ont concouru aux dominos et celle de Madeleine Tourbot associée à Simone Le Berre, a terminé 3ème sur 26 équipes présentes. Quant à la pétanque, 4 équipes y ont participé et c'est l'équipe Eloire-Le Bras qui a remporté le tournoi.
Le 2 octobre, ce sont 31 personnes qui ont participé au « repas grillades », avec des chipos, merguez et palerons préparés par des « pros », Roger et Henri. Félicitations !
Le 4 octobre, 5 équipes ont participé à l'inter-clubs de Saint-Divy. L'équipe Eloire-Le Bras est rentrée dans les prix.
Le 22 octobre, une réunion de préparation des festivités de l'année 2013 a été organisée. Pour Pencran, ont été fixées les dates suivantes : **29 avril** : qualification pétanque pour le secteur Bas Elorn ; **2 mai** : inter-club de Printemps ; **29 octobre** : inter-club d'Automne.

FNACA

Le traditionnel thé dansant, organisé cette année le 21 octobre 2012, a rencontré un grand succès.

En effet, plus de 180 personnes se sont pressées sur la piste de danse. Ainsi, pendant près de cinq heures, les participants ont dansé dans une ambiance sympathique et se sont séparés satisfaits.

VIE PAROISSIALE

Paroisse Dirinon - Pencran
Kig ha farz du 7 octobre 2012

Le kig ha farz organisé par la paroisse Dirinon-Pencran le 7 octobre dernier a rencontré un franc succès. En effet, 380 repas ont été préparés et servis à la salle polyvalente de Dirinon, par une équipe très bien organisée.

Vendredi 16 novembre :
Assemblée générale de l'ensemble paroissial Dirinon-Pencran à 18h à la salle Ty Goudor à Dirinon. Assemblée ouverte à tous.

PATRIMOINE

Collection de fiches patrimoine : « le puzzle du patrimoine »

Dans le cadre de ses actions de valorisation touristique du patrimoine du pays de Landerneau-Daoulas, la Communauté de Communes vient d'éditer une collection de 20 fiches présentant quelques sites du patrimoine de notre territoire. L'objectif est de faire (re)découvrir ces sites de façon ludique et instructive tout en suggérant de se rendre sur place pour mieux en apprécier la valeur.

Chaque fiche présente un site et compose une pièce du puzzle que vous pouvez reconstituer en assemblant les 20 pièces. De quoi satisfaire le goût de la découverte des petits comme des plus grands !

Dans cette première collection, vous trouverez : les enclos paroissiaux de La Roche-Maurice, La Martyre, **Pencran**, Dirinon, Ploudiry, Trémaouézan, Tréflévénez, Le Tréhou / le pont de Rohan, l'église Saint-Thomas et la maison de la Sénéchaussée à Landerneau / les carrières et l'église Notre-Dame de Bonne Nouvelle à L'Hôpital-Camfrout / les kanndis de Saint-Urbain, Ploudiry et Plouédern / la chapelle de Lanvoy à Hanvec / la chapelle Notre-Dame de Lorette et le calvaire de Coatnant à Irvillac / l'église abbatiale de Daoulas / le château de Roc'h Morvan à La Roche-Maurice / le château de Joyeuse Garde à La Forest-Landerneau / la croix des 12 Apôtres à Logonna-Daoulas.

Proposées à l'unité ou en pochette regroupant la collection complète, ces fiches sont mises gratuitement à votre disposition dans votre mairie.
N'hésitez pas à venir en chercher !

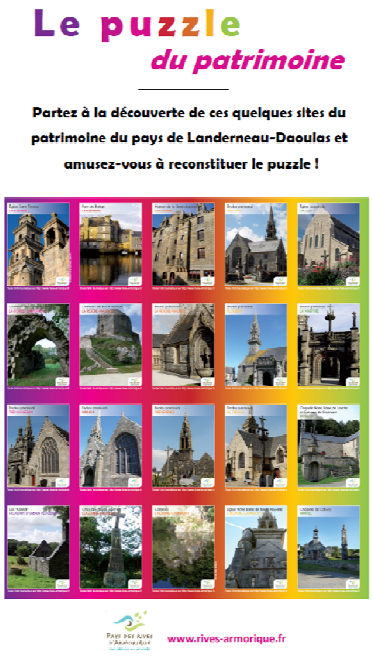

DIVERS / PETITES ANNONCES

Don du sang

Collecte de sang à LANDERNEAU à l'EHPAD an Elorn (maison de retraite), rue du Dr Pouliquen :

Lundi 19 nov. de 15h à 19h, **mardi 20 nov.** de 14h à 18h, **mercredi 21 et jeudi 22 nov.** de 8h à 12h.

Les restos du cœur de Lesneven

La campagne d'hiver 2012/2013 débute le 26 novembre. Les inscriptions auront lieu dans les locaux des Restos du Cœur Espace KERMARIA - LE FOLGOET : lundi 12 et 19 novembre, jeudi 15 et 22 novembre, vendredi 16 et 23 novembre **de 14h à 16h30.**
Les personnes désirant bénéficier de cette aide devront se munir des justificatifs (documents *originaux*) de leurs charges et ressources.

A vendre séjour complet en hêtre clair comprenant une table de 160 x 90 avec 2 rallonges + 6 chaises, un buffet 4 portes, une bibliothèque et un meuble hi-fi.
Prix : 400 € l'ensemble.
Tél : 02.98.85.38.93

Pour faire connaître votre commune, choisissez les **enveloppes de Pencran** !!!

Enveloppes préaffranchies pour un envoi de 20g, en vente à Couleur Café et à La Poste de Landerneau.

MAIRIE DE PENCRAN 29800

Votre avis nous intéresse !
QUESTIONNAIRE À L'ATTENTION DU PUBLIC

Objectifs de ce questionnaire

La municipalité de Pencran a pour projet l'aménagement du bourg. Pour ce faire, l'équipe municipale a besoin de connaître vos besoins et vos attentes.

Ainsi, le questionnaire ci-dessous servira de base de réflexion pour élaborer des actions concrètes. Nous vous sollicitons donc pour y répondre autour des thématiques suivantes:

- Services & Commerces
- Équipements publics
- Déplacements
- Transports en commun
- Transport scolaire
- Loisirs & Patrimoine
- Les Réseaux

** le terme "véhicule motorisé" désigne automobiles, camions, motos, cyclomoteurs, etc.*
*** le terme "pédibus" est le convoyage d'enfants sur le trajet domicile-école, encadrés par des parents, à des horaires précis.*

Informations préliminaires

- A quelle tranche d'âge appartenez-vous ?

☐ moins 18 ans ☐ 19-40 ans ☐ 40-60 ans ☐ plus 60 ans

A quelle tranche d'âge appartiennent vos enfants ?

☐ 0-6 ans ☐ 7-11 ans ☐ 12-15 ans ☐ 16-18 ans

- Travaillez-vous sur la commune de Pencran ?

☐ oui ☐ non ☐ je ne travaille pas

- Résidez-vous sur la commune de Pencran ?

☐ oui ☐ temporairement

- Dans quel secteur de la commune (quartier, lieu-dit, rue) résidez-vous ?

.....

- Êtes-vous sensible aux problématiques environnementales et aux enjeux du développement durable ?

☐ oui ☐ non

- Êtes-vous intéressé par l'évolution de la commune de Pencran ?

☐ démographique ☐ des services ☐ des commerces

I. Services & Commerces

1. Vos enfants sont-ils scolarisés sur la commune de Pencran ?

☐ oui ☐ non

Si non, où ?.....

2. Quels âge ont-ils ?

- entre 0 et 5 ans ☐
- entre 6 et 11 ans ☐
- plus de 12 ans ☐

3. Souhaiteriez-vous des commerces au bourg de Pencran ?

Si oui, lesquels :

- Alimentaire
- Boulangerie
- autres, lesquels ? .....

4. Avec quelle fréquence iriez-vous dans ces nouveaux commerces ?

.....

5. Où faites-vous vos courses le plus souvent ?

- Landerneau ☐
- Landivisiau ☐
- Daoulas ☐
- Brest ☐
- Autres, où? .....

6. A quelle fréquence allez-vous aux commerces et services de Pencran ?

- au moins une fois par mois ☐
- plus de 2 fois par semaine ☐
- 1 à 2 fois par semaine ☐
- jamais ☐

7. Quels moyens de transports utilisez-vous pour y aller ?

- avec un véhicule motorisé* ☐
- à vélo ☐
- à pied ☐

8. Selon vous, manque-t-il des services de proximité sur la commune ?

(Médecin, Kinésithérapeute, dentiste, crèche...)

☐ oui ☐ non ☐ je ne sais pas

Si oui, lesquels:.....

.....

II - Les équipements publics

9. Comment vous rendez-vous dans ces lieux ?

	en véhicule motorisé	à pied, à vélo	je n'y vais pas
- mairie	☐	☐	☐
- espace de jeux	☐	☐	☐
- salle polyvalente	☐	☐	☐
- stade, salle de sport	☐	☐	☐
- école	☐	☐	☐
- arc en ciel	☐	☐	☐

10. Quels sont les équipements fréquentés par les ménages de votre foyer, et à quels horaires ?

	matin	après-midi	soir	jamais
moins de 18 ans:				
- mairie	☐	☐	☐	☐
- espace de jeux	☐	☐	☐	☐
- salle polyvalente	☐	☐	☐	☐
- stade, salle de sport	☐	☐	☐	☐
- école	☐	☐	☐	☐
- arc en ciel	☐	☐	☐	☐
entre 19 et 40 ans:				
- mairie	☐	☐	☐	☐
- espace de jeux	☐	☐	☐	☐
- salle polyvalente	☐	☐	☐	☐
- stade, salle de sport	☐	☐	☐	☐
- école	☐	☐	☐	☐
- arc en ciel	☐	☐	☐	☐
entre 40 et 60 ans:				
- mairie	☐	☐	☐	☐
- espace de jeux	☐	☐	☐	☐
- salle polyvalente	☐	☐	☐	☐
- stade, salle de sport	☐	☐	☐	☐
- école	☐	☐	☐	☐
- arc en ciel	☐	☐	☐	☐
plus de 60 ans:				
- mairie	☐	☐	☐	☐
- espace de jeux	☐	☐	☐	☐
- salle polyvalente	☐	☐	☐	☐
- stade, salle de sport	☐	☐	☐	☐
- école	☐	☐	☐	☐
- arc en ciel	☐	☐	☐	☐

Les équipements publics (Suite)

11. Comment jugez-vous les abords des équipements communs ?

	suffisant	moyen	insuffisant
- mairie	☐	☐	☐
- espace de jeux	☐	☐	☐
- salle polyvalente	☐	☐	☐
- stade, salle de sport	☐	☐	☐
- école	☐	☐	☐
- arc en ciel	☐	☐	☐

suggestion(s): .....

12. Jugez-vous les abords de ces équipements suffisament sécurisés/sécurisants ?

	oui	non	je ne sais pas
- mairie	☐	☐	☐
- espace de jeux	☐	☐	☐
- salle polyvalente	☐	☐	☐
- stade, salle de sport	☐	☐	☐
- école	☐	☐	☐
- arc en ciel	☐	☐	☐

suggestion(s): .....

13. Selon vous, quel est le disfonctionnement principal au bourg de Pencran ? (3 choix maximum à numéroter par ordre d'importance)

- la vitesse des véhicules ☐
- la gestion des flux aux heures d'affluence ☐
- les déplacements piétons ☐
- les déplacements vélos ☐
- le centre-bourg ☐
- les espaces verts ☐

pourquoi: .....

III. Les déplacements

14. Utilisez-vous les cheminements piétons ?
☐ souvent ☐ de temps en temps ☐ jamais

15. Les cheminements piétons sont-ils suffisamment mis en valeur ?
☐ oui ☐ non ☐ je ne sais pas

16. Les cheminements piétons sont-ils suffisament sécurisés ?
☐ oui ☐ non ☐ je ne sais pas

17. Les cheminements piétons sont-ils adaptés à la circulation des personnes à mobilité réduite ?
☐ oui ☐ non ☐ je ne sais pas

18. Utilisez-vous le vélo pour vous déplacer ?
☐ souvent ☐ de temps en temps ☐ jamais
Si non, pourquoi?.....
.....

19. Jugez-vous satifaisantes les possibilités de déplacements à vélo sur la commune de Pencran ?
☐ oui ☐ non ☐ je ne sais pas

20. Pour vous rendre au centre-bourg, utilisez-vous un véhicule motorisé* ?
☐ oui ☐ non

21. La vitesse des véhicules motorisés* vous semble-t-elle excessive ?
☐ oui ☐ non

Si oui, où ?.....
.....
.....

22. Seriez-vous prêt à pratiquer le covoiturage? (pour aller travailler, faire les courses, amener les enfants à l'école/à des activités...)
☐ oui ☐ non ☐ je pratique déjà ☐ je ne sais pas

23. Quel est votre mode de déplacement principal sur la commune ?
☐ véhicule motorisé* ☐ vélo ☐ marche à pied

24. Quel est votre lieu de rendez-vous, d'attente, de rencontre sur la commune ? (réponse succincte)
.....
.....

25. Sur l'ensemble des axes de circulation de la commune, comment qualifierez-vous la signalétique ?
☐ bien ☐ moyenne ☐ mauvaise ☐ inexistante

IV. Le transport scolaire

26. Êtes-vous satisfait de l'offre de ramassage scolaire pour le secondaire ?
☐ oui ☐ non ☐ Ne suis pas concerné

27. Jugeriez-vous utile la mise en place d'un "réseau pédibus**" sur la commune ?
☐ oui ☐ non ☐ Je ne connais pas ☐ Ne suis pas concerné

28. Seriez-vous prêt à convoyer des enfants ?
☐ oui ☐ non ☐ je ne sais pas

29. En général, que font vos enfants en rentrant de l'école ?
☐ il(s) restent à la maison ☐ il(s) vont dans le jardin
☐ il(s) vont à des activités organisées ☐ il(s) jouent dans la rue

V. Loisirs & Patrimoine

30. Empruntez-vous les chemins de randonnée ?
☐ souvent ☐ de temps en temps ☐ jamais

31. Avec quels modes de déplacements ?
☐ à pied ☐ en vélo ☐ en véhicule motorisé
☐ autre, précisez: .....

32. Êtes-vous informé des évènements se déroulant sur la commune ? (par exemple autour des associations, de la salle de sport, des festivités)
☐ oui ☐ non ☐ je ne sais pas

33. Si oui, vous y rendez-vous ?
☐ souvent ☐ de temps en temps ☐ jamais

34. Comment qualifierez-vous l'architecture des constructions du centre bourg ?
☐ qualitative ☐ moyenne ☐ médiocre
suggestion(s): .....

VI. Les réseaux

35. Avez-vous l'ADSL ?
☐ oui ☐ non ☐ je ne sais pas

36. Le débit dont vous disposez, vous satisfait-il ?
☐ oui ☐ non ☐ je ne sais pas

Avez vous des suggestions pour la commune ?
.....
.....
.....
.....
.....
.....

La commune de Pencran vous remercie d'avoir répondu à ce questionnaire, et vous invite à le déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie, ou le transmettre par mail à mairie.pencran@wanadoo.fr **avant le 17 novembre 2012**.